

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Est et de l'Océan Indien

Semaine du 21 juillet au 25 juillet 2025

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE NAIROBI

EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION

(ADDIS ABEBA, DAR ES SALAM, KAMPALA, TANANARIVE)

Faits marquants

- ❖ **Région** : Nouvel accord d'importation d'électricité depuis l'Éthiopie vers la Tanzanie, passant par le Kenya
- ❖ **Kenya** : Suspension du prêt de 750 M USD de la Banque Mondiale
- ❖ **Ouganda** : Reprise des financements de la Banque Mondiale

LE CHIFFRE A RETENIR

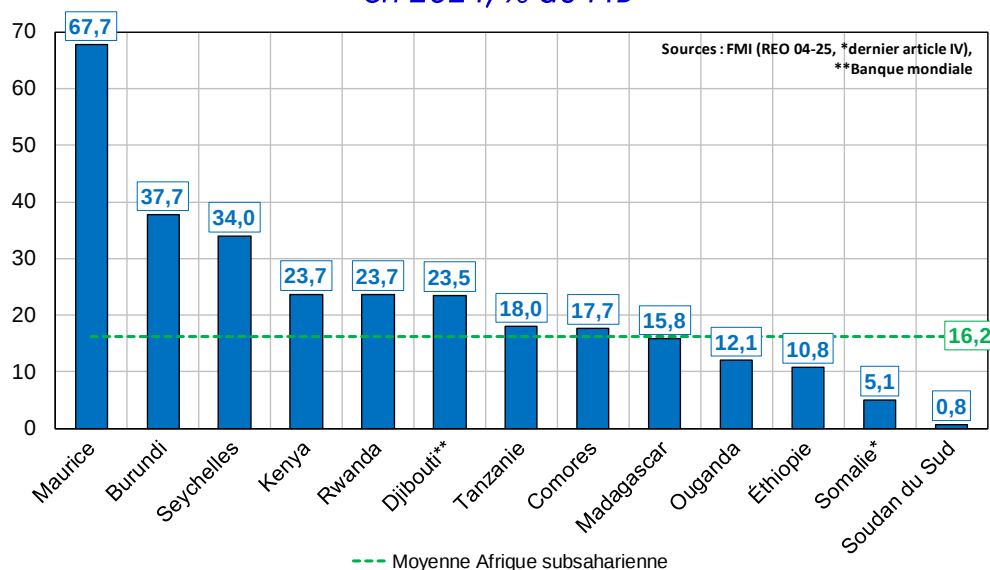
16,7 M USD

RWANDA: MONTANT DE
L'OBLIGATION EN MONNAIE LOCALE
EMISE PAR L'IFC

Le graphique de la semaine

AEOI : crédit au secteur privé

- en 2024, % du PIB -



Le crédit au secteur privé est resté modeste en Afrique subsaharienne en 2024, avec une moyenne de 23,6 % du PIB. Il s'agit des financements accordés par les institutions financières, principalement les banques, aux entreprises et aux ménages. Un niveau faible de crédit limite le soutien à la demande intérieure - investissement et consommation - et ainsi la croissance économique. À titre de comparaison, ce niveau atteignait 75,8 % du PIB dans l'Union européenne. Les disparités au sein de la région Afrique de l'Est et de l'Océan Indien (AEOI) restent toutefois marquées. À Maurice, où le secteur bancaire est particulièrement développé, le crédit au secteur privé atteignait 67,7 % du PIB, contre seulement 0,5 % au Soudan du Sud, où le financement privé est quasi inexistant. Le Burundi affiche le 2^e niveau le plus élevé de la zone AEOI, suivi par les Seychelles et le Kenya. Cependant, cette position s'explique en grande partie par un effet comptable lié à la faiblesse du PIB, davantage que par un accès réellement développé au crédit bancaire, qui reste limité en raison d'un secteur financier peu profond.

REGIONAL

Nouvel accord d'importation d'électricité depuis l'Éthiopie vers la Tanzanie, via le Kenya

La Tanzanie est sur le point de conclure un accord avec le Kenya pour importer de l'électricité d'Éthiopie via la nouvelle ligne interconnectée Isinya-Singida (financée par la Tanzanie, le Kenya et la Banque Africaine de développement pour 306 M EUR), dans le cadre du mécanisme de transit Éthiopie-Kenya-Tanzanie. L'accord, annoncé par la *Tanzania Electric Supply Company* (TANESCO) et la Kenya Electricity Transmission Company (KETRACO), prévoit l'importation initiale de 100 MW d'Éthiopie, avec un objectif de 200 MW dans trois ans, KETRACO étant rémunérée via des frais de transit. Cette initiative vise à réduire les déficits d'approvisionnement dans le nord de la Tanzanie, où les pertes de transmission entraînent des coûts élevés (environ 248 M USD par an). Le projet devrait améliorer la fiabilité du réseau et réduire la dépendance à l'énergie thermique jugée coûteuse. Il s'inscrit dans le cadre de l'ambition d'intégration des réseaux électriques et au commerce d'électricité entre les 13 pays du *Eastern Africa Power Pool* (EAPP).

BURUNDI

Le Burundi centralise temporairement la vente des minerais de Kabarore

Le gouvernement burundais a ordonné que tous les minerais extraits dans la région de Kabarore soient vendus exclusivement au Comptoirs Miniers des Exploitations Minières du Burundi (COMEBU), entreprise publique qui détient actuellement les droits exclusifs d'achat dans la zone. Cette mesure se veut temporaire et restera en vigueur jusqu'à ce que COMEBU obtienne une licence d'exploitation minière complète conforme au nouveau code minier adopté en août 2023. Depuis 2021, le Burundi a suspendu les activités de plusieurs sociétés minières internationales, dont les termes contractuels étaient jugés défavorables aux intérêts nationaux. Le nouveau code renforce le rôle de l'État, impose un partage de production et durcit les sanctions. COMEBU est, depuis 2022, la seule entité autorisée à opérer dans ce contexte transitoire. Le Burundi, riche en coltan, terres rares, or et nickel, cherche depuis plusieurs années à valoriser ce potentiel.

COMORES

Stabilité des échanges commerciaux en 2024

Selon la Banque centrale des Comores, les échanges commerciaux du pays sont quasi stables en 2024 (-0,5%), atteignant 176,1 Md KMF, soit environ 358 M EUR. Les exportations de marchandises ont baissé de -5,6 %, à 13,4 Md KMF (27,3 M EUR) l'an dernier. Ce résultat s'explique par une diminution importante en valeur des exportations de vanille (-63,1%) et de girofle (-25,6 %), partiellement compensée par la hausse de l'exportation d'ylang-ylang (+37,5 %) et d'autres produits (+176,2 %). Les importations ont été stables, à 162,7 Md KMF (330,7 M EUR) en 2024. Les achats de produits alimentaires, de biens d'équipement et de biens intermédiaires ont cru de, respectivement, +7,2 %, +2,4 % et de +2,0 %. En revanche, les importations de produits énergétiques ont chuté de -8,1 %. Le déficit commercial s'est creusé pour s'établir à 149,2 Md KMF (303,4 M EUR).

ÉTHIOPIE

La Banque africaine de développement alerte sur l'impact négatif des flux financiers illicites

Selon le [dernier rapport pays](#) de la BAD sur l'Éthiopie, les flux financiers illicites (FFI) coûteraient chaque année 2,2 % de croissance du PIB et entre 10 et 30 % des recettes publiques à l'État. Ces flux désignent les transferts illégaux ou non déclarés de capitaux hors du pays, liés notamment à l'évasion fiscale et aux pratiques commerciales frauduleuses. La fausse facturation commerciale représenterait entre 55 % et 80 % des FFI sortants et affaiblit la mobilisation des ressources intérieures. Le secteur minier, particulièrement touché par l'exploitation et les exportations illégales, illustre l'ampleur de ces flux. Il est estimé que près de 60 % de la production d'or serait exporté via des circuits illégaux, en dépit de récents efforts de la Banque centrale pour formaliser les exportations. Dans un contexte de mobilisation de recettes domestiques, notamment fiscales, accrue pour atteindre les objectifs du programme FMI, la BAD exhorte les autorités éthiopiennes à renforcer les réformes pour enrayer ces faiblesses.

Record de production de miel en 2024/25

Le 20 juillet dernier, le ministère de l'Agriculture éthiopien a communiqué sur une production de miel de 326 milliers de tonnes (kt) lors de l'année fiscale 2024/25, soit une hausse de +57,5 % par rapport à 2023/24 (207 kt), surpassant ainsi les projections estimées à 296 kt. En outre, le gouvernement a également annoncé avoir distribué 2,6 millions de ruches, soit 465 000 de plus que les prévisions au début de l'année fiscale 2024/25. Cette dynamique s'inscrit dans le cadre du programme gouvernemental « Yelemat Tirufat » lancé en 2022 dans l'objectif de diversifier la consommation des protéines animales à travers l'augmentation de la production des produits laitiers, de poulet, des œufs, du poisson et du miel.

KENYA

Suspension d'un prêt de 750 M USD par la Banque mondiale

La Banque mondiale a annoncé le 23 juillet 2025 la suspension d'un prêt de 97 Md KES (750 M USD) destiné au Kenya, en raison de retards pris dans l'adoption de plusieurs réformes structurelles. Ce financement, intégré au budget de l'exercice 2025/26, devait être déboursé sous forme d'une opération de politique de développement (OPD), liant le versement à la mise en œuvre de mesures de bonne gouvernance et de transparence budgétaire. La Banque mondiale a rappelé que le versement d'une OPD est conditionné à la mise en œuvre complète des réformes prévues dans l'accord initial. Parmi les conditions non remplies figure l'adoption d'une loi sur les conflits d'intérêts, actuellement bloquée entre l'Assemblée nationale, le Sénat et l'exécutif, en raison de divergences sur des clauses clés. D'autres engagements concernent la gestion des finances publiques, l'automatisation (digitalisation) des marchés publics et la transparence des dépenses sociales. Ce gel pourrait fragiliser l'équilibre budgétaire du pays, contraignant le gouvernement à ajuster ses dépenses ou à mobiliser d'autres sources de financement.

Tullow Oil se retire du Kenya au profit de Gulf Energy pour 120 M USD

Tullow Oil Plc a annoncé céder l'intégralité de ses intérêts au Kenya à Auron Energy E&P Limited, filiale du groupe kényan Gulf Energy, pour un montant

minimum de 120 M USD. Cette transaction marque la fin de plus de dix ans de présence de Tullow dans le pays, sans qu'aucune production n'ait été lancée. Ce retrait s'inscrit dans une restructuration stratégique de l'entreprise et intervient après le désengagement de ses partenaires, TotalEnergies et Africa Oil, en 2023, engagés alors avec Tullow pour développer le champ pétrolier de South Lokichar (nord-ouest du Kenya). La finalisation de l'opération est prévue d'ici fin 2025.

MADAGASCAR

Publication du premier rapport d'évaluation sur la transparence fiscale

Le Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales a publié, le 18 juillet, le premier rapport d'évaluation de Madagascar. Selon les conclusions du document, le pays dispose d'un cadre juridique globalement conforme, mais plusieurs insuffisances subsistent, comme l'absence de mécanisme d'identification des propriétaires d'actions au porteur. Le rapport recommande à Madagascar de ratifier la Convention multilatérale sur l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale et de renforcer la disponibilité des informations sur les bénéficiaires effectifs. Une évaluation de la mise en œuvre est prévue au plus tard en novembre 2027.

MAURICE

Hausse marquée des réserves de change depuis le début de l'année

Selon les statistiques de la Banque centrale de Maurice, les réserves de change en devises se sont élevées à 9,7 Md USD en juin 2025, représentant une augmentation substantielle par rapport à juin 2024 (+18,6 % ; 8,2 Md USD) et à janvier 2025 (+14,2 % ; 8,5 Md USD). Les réserves de juin 2025 permettent de couvrir l'équivalent de 13,2 mois d'importations, contre 11,7 mois en juin 2024 et 11,9 mois en janvier 2025.

UGANDA

Reprise des financements de la Banque mondiale

Après près de deux ans de suspension liée à l'adoption de la loi « anti-homosexualité », la Banque

mondiale a repris ses engagements en Ouganda via le projet INVITE. Lancé en 2023 pour une durée de quatre ans (jusqu'en 2027), ce programme de 218 M USD, financé par un fonds multi-donateurs, vise à stimuler l'investissement privé et l'emploi. Il mobilise 176 M USD sous forme d'instruments financiers (fonds de roulement, financement de créances, garanties de crédit, capital patient en monnaie locale) et 42 M USD de subventions, mises en œuvre par le patronat ougandais (PSFU). En 2025, la Banque mondiale a également validé la reprise de trois projets pilotes (protection sociale, éducation, aide aux réfugiés), pour un montant total de 800 M USD, conditionnés à des garanties de non-discrimination. En parallèle, les discussions entre le FMI et les autorités ougandaises sur un nouveau programme dans le cadre de la Facilité élargie de crédit (FEC) demeurent en suspens. Les négociations reprendront une fois que les autorités auront finalisé leur programme de réformes.

RWANDA

L'IFC émet une obligation en monnaie locale sur le marché rwandais

Le 21 juillet 2025, la Société financière internationale (IFC) a levé 24 Md RWF (16,7 M USD) via une obligation "Umuganda" d'une durée de 8 ans. Il s'agit de sa 1^{ère} émission en monnaie locale depuis 2014. Cotée à la Bourse du Rwanda (*Rwanda Stock Exchange* - RSE), cette obligation devrait permettre de financer un projet d'infrastructure numérique. Offrant un taux d'intérêt de 10,5 %, elle a été souscrite 1,75 fois, attirant des investisseurs institutionnels tels que fonds de pension, compagnies d'assurance et banques. Le gouvernement rwandais considère cette émission comme un outil de développement du marché des capitaux domestique, contribuant à réduire l'exposition aux risques de change et à approfondir les financements en monnaie locale, en cohérence avec les réformes soutenues par l'IFC.

Africa Medical Supplier PLC lance la 1^{ère} obligation d'entreprise dans le secteur de la santé au Rwanda

Le 24 juillet 2025, Africa Medical Supplier PLC (AMS) a lancé la 1^{ère} obligation d'entreprise dans le secteur de la santé au Rwanda, après approbation de l'Autorité des marchés de capitaux (CMA). AMS est

un fournisseur et distributeur de produits et équipements pour les hôpitaux, polycliniques, pharmacies et centres de santé, opérant au Rwanda et en RDC. L'opération vise à lever 5 Md RWF (3,5 M USD) via une obligation senior à 5 ans. Offrant un taux d'intérêt fixe de 13,25 %, l'obligation est accessible à partir de 1 M RWF (environ 690 USD). L'offre publique est ouverte jusqu'au 7 août et la cotation à la Bourse du Rwanda (RSE) est prévue le 22 août.

SOMALIE

Vaccination infantile : nette progression après une décennie de stagnation

Selon le rapport conjoint de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de l'UNICEF sur le taux national d'immunisation des enfants, publié le 15 juillet, 70 % des enfants somaliens ont reçu toutes les vaccinations recommandées. Cela représente une augmentation de +28 % entre 2012 et 2024, avec une nette accélération depuis 2019. Ce progrès est attribué à l'initiative « Big Catch-Up » visant les enfants « zéro dose », mise en place en 2024 par le ministère de la Santé en collaboration avec l'UNICEF. Ainsi, 700 000 enfants ont reçu leur première dose de vaccination. Pendant des décennies, le taux de couverture était inférieur à 50 %, laissant 1,5 million d'enfants sans vaccination. L'OMS et l'UNICEF ont également appuyé le ministère de la Santé dans la collecte de données à travers les différents districts du pays.

SOUDAN

Forte dépréciation de la livre soudanaise

La livre soudanaise (SDG) a connu une forte dépréciation courant juillet, passant de 2 600 SDG à 3 345 SDG pour 1 USD. Ce recul s'est accompagné, à la mi-juillet, d'un relèvement du taux de change de référence utilisé pour le calcul des droits de douane, passé de 2 000 à 2 400 SDG pour 1 USD. Ces ajustements ont eu un impact immédiat sur les prix, avec une hausse moyenne de +24% des denrées alimentaires et de +7% des carburants. Cette détérioration rapide a également perturbé le marché des changes, affectant le flux des transferts vers le pays.

SOUDAN DU SUD

Lancement d'un institut de formation fiscale avec l'appui de la BAD

Le 22 juillet, la *South Sudan Revenue Authority* (SSRA) a inauguré l'*Institute of Revenue Administration* (IRA), un centre de formation dédié aux agents des impôts, des douanes et des finances publiques, avec le soutien financier de la Banque africaine de développement. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme *Non-oil Revenue Mobilization and Accountability* (NORMA), qui vise à diversifier les sources de revenus du pays. La première phase (NORMA I, 14,3 M USD) a porté sur le renforcement de la gouvernance institutionnelle. Le lancement de l'IRA marque le début de la phase II (NORMA II, 8,6 M USD), centrée sur le développement des capacités humaines de la SSRA.

SEYCHELLES

Croissance soutenue de l'usage d'internet, recul des appels internationaux

Selon les dernières données du Bureau national des statistiques, le secteur des télécommunications aux Seychelles a enregistré une hausse de 3,6 % du nombre de comptes de téléphonie mobile entre mars 2024 et mars 2025, atteignant 165 647 comptes. En parallèle, le nombre de connexions internet a progressé de 9 %, pour s'établir à 153 951, tandis que le trafic de données est passé de 7,5 à 9,5 millions de Go sur un an. À l'inverse, les appels internationaux ont connu un net repli de 21 %, tombant de 25 282 à 19 967 appels sur la même période.

TANZANIE

Lancement de la nouvelle Vision de développement 2050

Le 17 juillet 2025, la présidente Samia Suluhu Hassan a officiellement lancé à Dodoma la Vision nationale de développement 2050 (« *Dira 2050* »), succédant à la Vision 2025. Ce cadre stratégique ambitionne de transformer la Tanzanie en une économie à revenu intermédiaire supérieur, inclusive et résiliente à l'horizon 2050. Les principaux objectifs incluent une croissance annuelle moyenne du PIB supérieure à +8 %, un PIB national de 1 000 Md USD, un PIB par habitant de 7 000 USD et l'élimination de l'extrême pauvreté (moins de 2,15 USD/jour). La Vision ambitionne également une espérance de vie de 75 ans, l'accès universel à l'eau potable, une couverture énergétique de 90 % et une culture numérique atteignant 70 % de la population. Sa mise en œuvre reposera sur des investissements soutenus dans l'industrie, l'agriculture, les mines, le tourisme, les services et la construction, avec une mobilisation forte du secteur privé et le recours aux partenariats public-privé.

La pénétration d'Internet atteint 54 millions d'utilisateurs

Selon les dernières statistiques de l'Autorité des communications de Tanzanie (TCRA), le nombre d'utilisateurs d'Internet a atteint 54,1 millions à la fin du 4^e trimestre de l'exercice 2024/25, contre 29 millions en 2020 soit une augmentation de plus de 25 millions en cinq ans, à un rythme moyen de plus de 6 millions par an. Cette croissance est portée par le déploiement massif des réseaux 4G et 5G, l'extension de la fibre optique, la baisse des prix des smartphones, ainsi que par des partenariats public-privé visant à démocratiser l'accès au numérique.